



Vue de la future liaison douce Durin-Claudeville, au nord de la traversée des voies de tramway C (Bordeaux métropole)

Ville de Bruges

Communiqué de presse
13 février 2025

Pose de la première pierre

Liaison douce Petit Bruges - le Tasta

Fin 2025, la commune de Bruges accueillera une nouvelle liaison douce, voie entièrement dédiée aux piétons et cyclistes, entre les quartiers du Petit Bruges et du Tasta et traversant les voies de tramway C. La première pierre a été posée ce jeudi 13 février à 11h par Brigitte Terraza, Maire de Bruges et vice-présidente de Bordeaux Métropole et Isabelle Rami, Conseillère métropolitaine déléguée aux mobilités alternatives.

Cet aménagement entre les rues Durin (Petit Bruges) et Claudeville (Tasta) est fortement attendu des habitants des deux quartiers. Il se décompose en trois séquences : la création d'une voie verte depuis la rue Claudeville jusqu'aux voies de tramway C, une traversée à niveau sécurisée des voies de tramway, puis une passerelle pour les piétons et cycles jusqu'à la rue Durin.



Pose de la 1ère pierre jeudi 13 février 2025 en présence de Brigitte Terraza, Maire de Bruges et Vice-présidente de Bordeaux Métropole et Isabelle Rami, Conseillère métropolitaine déléguée aux mobilités alternatives.

Les objectifs

- > faciliter les déplacements piétons et cycles en réduisant les temps de trajets dans le quartier.
- > renforcer les qualités environnementales du site.

Financement

Cet aménagement financé à hauteur de 1,4 M€ par Bordeaux Métropole.



Faciliter les déplacements piétons et cycles dans le quartier

Le projet de liaison douce entre les rues Durin et Claudeville vise à compléter le maillage du nouveau quartier « Petit Bruges » (260 logements, commerces et bureaux) inauguré le 1er février dernier. Cette nouvelle connexion, dont l'aménagement est entièrement adapté au confort des piétons et cyclistes, permettra de réduire les temps de trajets Nord-Sud pour les habitants et usagers en direction du quartier du Tasta qui regroupe une diversité d'activités commerciales, d'équipements et d'espaces publics (crèche, école, collège, gymnase, espaces verts, etc.).

Préserver les qualités environnementales du site

La création de la liaison douce mettra en valeur les qualités écologiques du site (zone humide, présence d'espèces floristiques et faunistiques protégées). Celles-ci ont été mises au cœur de la conception du projet afin d'assurer la préservation des espèces locales et la restauration des habitats sur le long terme grâce à un plan de gestion environnemental échelonné sur 30 ans. Les méthodologies de travaux sont adaptées au fil des saisons et des dispositifs de protections des espèces sont mis en place pour chaque phase du chantier. Dès la fin des travaux, des dispositifs pédagogiques seront installés pour sensibiliser les usagers aux enjeux locaux.

Calendrier et mise en oeuvre du projet

Ce projet est réalisé en deux phases pour respecter les prérogatives environnementales du site :

Phase 1 - côté Nord (novembre 2024 à mars 2025)

Les travaux ont débuté par la requalification de la rue des Aulnes qui sera partiellement mise en sens unique permettant l'implantation d'une voie verte large et confortable, accessible aux personnes à mobilité réduite. Cette voie uniquement dédiée aux piétons et cyclistes sera agrémentée de noues paysagères qui assureront une gestion des eaux plus responsable et participeront à créer un espace urbain rafraîchissant.

Phase 2 - côté Sud (septembre 2025 à décembre 2025)

L'aménagement se poursuivra en septembre 2025 dans la continuité de la voie verte, avec l'installation d'une traversée sécurisée des voies de tramway et d'une passerelle qui mènera jusqu'à la rue Durin.

